

Association citoyenne du lac Légaré

Assemblée générale annuelle

Dimanche 27 mai 2012

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Désignation du président et secrétaire d'assemblée
3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA 2011
4. Revue de l'année du Conseil d'Administration
5. Présentation des états financiers
6. Lecture et adoption des changements aux règlements généraux
7. Mise en candidatures et élection des nouveaux administrateurs
8. Discussion ouverte sur les orientations 2012-2013
9. Levée de l'assemblée

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Xavier-Antoine Lalande fait la lecture de l'ordre du jour. Il est proposé que l'Ordre du jour soit adopté tel quelle. Proposé par Benjamin Brossard et appuyé par Diane Roy.

Adoptée à l'unanimité.

2. Désignation du président et secrétaire d'assemblée

Il est proposé que Farah Wikarski préside l'assemblée. Proposé par Xavier Lalande et appuyé par Guillaume Laliberté.

Adoptée à l'unanimité.

Il est proposé que Gaétan Demers soit le secrétaire d'assemblée. Proposé par Xavier Lalande et appuyé par Diane Roy.

Adoptée à l'unanimité.

Farah Wikarski introduit sa présidence et constate qu'il y quorum pour tenir l'assemblée, le quorum étant la présence de membres à l'assemblée.

Elle fait aussi un court rappel sur les règles à suivre durant l'assemblée.

3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA 2011

Guillaume Laliberté fait la lecture du procès-verbal de l'AGA 2011. Guillaume Laliberté propose une correction est apportée au point **6. Dissolution du conseil d'administration**. Le paragraphe du point 6 devrait se lire comme suit : «Les mandats annuels des membres du Conseil d'administration prennent fin ». La correction est appuyée par Gaétan Demers.

Adopté à l'unanimité.

4. Revue de l'année par le Conseil d'Administration

Plutôt que de faire la lecture en détails du Rapport d'activité 2011-2012, Xavier-Antoine Lalande en fait le résumé qui suit :

- Rencontres
 - il y a eu 7 rencontres formels du Conseil d'administration au cours de l'année
 - plus une rencontre informel dû à l'absence du quorum
 - et une rencontre spéciale pour la préparation de l'activité estivale
 - Xavier précise aussi que des membres du CA ont assisté à quelques rencontres sur le Projet des Municipalité Phares d'AbriNord.
 - Le membership cette année fut excellent : 41 membres

- Communication
 - le site web est un bon outil de communication car il assure la transparence de l'ACLL pour les membres, Xavier rappelle que tous les nouvelles et Procès-verbaux de nos rencontres sont disponibles sur le site web.

- Activités sociales et environnementales
 - Suite à une question, Xavier rappelle que l'on fait l'Activité estivale en fin d'été pour éviter que les algues repoussent au cours de l'été.
 - Suite à une question concernant l'utilisation du Rocher aérateur, Xavier mentionne qu'aucune décision n'a été prise pour l'été 2012.
 - Tout récemment, des travaux d'éclaircissement sur un terrain au bout de la rue Lalande (coin Robert) ont été repérés. L'ACLL prend au sérieux ce dossier car sur ce terrain passe un ruisseau qui est une source du lac, nous savions que quelque chose se préparait pour ces terrains. La vigilance citoyenne a bien fonctionnée ca nous avons rapidement été mis au courant de cette situation et l'ACLL suit ce dossier avec la Ville de St-Colomban.
 - Projet Municipalités Phares : L'ACLL a demandé une copie du rapport de la firme Horizon Multi-Ressources auprès de la Ville, une partie du rapport nous fit remis, nous n'avons pas accès à la partie des recommandations. La partie du rapport obtenu sera rendu disponible sur notre site web.
 - la qualité de l'eau du lac a maintenu une cote B ce qui est une amélioration en fonction de 2010

- Démarches auprès de la ville de St-Colomban.

- Résolution 02-05-2011 : la Ville a finalement repris ce terrain et est maintenant propriété de la ville, c'est une belle réalisation de la coopération entre l'ACLL et la Ville.
- Résolution 05-05-2011 : nous avons de la difficulté à obtenir les rapports d'efficacité et avons dû utiliser la loi d'Accès à l'information. Les informations obtenus indiquent un taux d'efficacité de 48.3 % ce qui est 32 % sous le taux d'efficacité de 80 % garantie par le contrat de la firme. Après avoir questionnée le Conseil Municipal, il nous fut répondu que cette année la surveillance du contrat sera plus stricte. Il est rappelé qu'il en coûte \$189,000 par année pour l'épandage contre les moustiques.

Suite à une question d'un membre, Xavier indique que la garanti pour cette année est la même soit un taux d'efficacité de 80 % et que la Ville va s'assurer d'appliquer toutes les clauses du contrat.

- Suite à une excavation sur la Montée de l'église qui pourrait avoir un impact négatif sur une des sources du lac, le Conseil municipal nous a indiqué qu'ils avaient oublié d'en faire le suivi. Un contrat en ce sens a déjà été octroyé mais aucune réparation n'a été faite à ce jour.

5. Présentation des états financiers

Benoit Dion, secrétaire de l'Association présente et explique le tableau des revenus et dépense.

Sylvie Daoust propose l'adoption des états financiers, appuyé par Lucien Carbonneau.

Adopté à l'unanimité.

6. Lecture et adoption des changements aux règlements généraux

Deux demandes de changements aux règlements généraux sont lut par la présidente d'assemblée.

- Le point 3.2 des règlements généraux devrait se lire comme suit :

« Le montant de la cotisation annuelle est fixé à \$25.00 par membre et est valide du début de l'Assemblée Générale Annuelle jusqu'au début de l'Assemblée Générale Annuelle suivante. »

Guillaume Laliberté propose cette modification et Gaston Bouchard appuie la modification.

Adoptée à l'unanimité.

- Le titre du point 5.4 devrait se lire comme suit : *« Absences, vacances et élections »* et l'ajout du paragraphe suivant est demandé : *« Les membres du Conseil d'Administration se réservent le droit de démettre un administrateur qui s'absenterait durant trois (3) séances du C.A consécutives ».*

M. Sauriol propose cette modification et Mme Bitar appuie la proposition.
Adoptée à l'unanimité.

7. Mise en candidature et élection des nouveaux administrateurs

La présidente d'assemblée Mme Farah Wikarski mentionne que :

- Le mandat biennuel des administrateurs Xavier-Antoine Lalande, Gaston Bouchard, Eric Melancon et Benoit Dion se termine et que donc leur poste d'administrateur devient vacant.
- Le mandat biennuel des administrateurs Guillaume Laliberté, Marie-France Hébert et Gaétan Demers se poursuit pour une autre année.
- Que le Conseil d'administration peut être formé de cinq (5) ou sept (7) membres.

La présidente d'assemblée demande aux administrateurs suivant s'ils veulent se représenter comme administrateur :

- Benoit Dion qui répond oui
- Eric Melancon qui répond oui
- Xavier –Antoine Lalande qui répond oui
- Gaston Bouchard qui répond oui

La présidente d'assemblée demande si des membres veulent se présenter à un poste d'administrateur.

Mme Bitar propose M. Sauriol

M. Sauriol refuse

La présidente d'assemblée termine la période de mise en candidature et déclare qu'il n'est pas nécessaire de procéder à une élection étant donné le nombre de candidats qui correspond au nombre prévu d'administrateurs.

Tous les candidats sont élus à l'unanimité.

8. Discussion ouvertes sur les orientations 2012-2013

RÉSOLUTION 01-05-2012

Il est proposé que « *L'ACLL fasse des démarches auprès de la Ville concernant le problème des castors au Lac Légaré car ceci contra-carre les efforts de la Ville pour la revitalisation des berges* »

Proposé par Mme Bitard et appuyé par M. Sauriol.

Adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION 02-05-2012

Il est proposé que « *L'ACLL puisse, par le billet de lettres à la Ville et aux promoteurs, d'obtenir la documentation pertinentes lorsque nécessaire et proposer à la Ville qu'elle s'engage à protéger le lac par un réseau de bassins de rétention lorsque des nouveaux projets immobilier sont en cours.* »

Proposé par Mme Sylvie Daoust et appuyée par M. Eric Melacon.
Adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION 03-05-2012

Il est proposé que « *L'ACLL effectue des démarches auprès de la Ville pour que les travaux à la jonction Picard et Couture soient complétés et bien entretenus.* »

Proposé par M. Lucien Carbonneau et appuyé par M. Gaston Bouchard.
Adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION 04-05-2012

Il est proposé que « *L'ACLL avertisse la Ville, qui a le rôle de gérer les lacs de la province, de baisser le niveau du lac de six (6) pieds, d'y passer une garette pour nettoyer le fond du lac, de disposer des sédiments dans la Gatineau, de laisser 3 nuits pour que ça gèle et de remonter le niveau du lac (cela durerait une période de 13 jours) pour nettoyer les algues.* »

Proposé par M. Sauriol.

M. Benoit Dion demande à l'assemblée de se poser la question suivante : « Cette action fut déjà fait dans le passé et le résultat fut qu'une autre sorte d'algues s'est mise à proliférer l'année suivante ».

Guillaume Laliberté propose l'amendement suivant à la proposition : « *Que l'ACLL effectue les démarches pour demander les autorisations aux instances pour connaître la possibilité de procéder aux actions de la proposition de M. Sauriol.* »

Mme Bitar appuie cet amendement.

M. Benoit Dion demande le vote sur cette proposition amendée.

POUR : 10
CONTRE : 1
ABSTENTION : 3

La proposition tel qu'amendée est adoptée.

RÉSOLUTION 05-05-2012

Il est proposé que « *Compte tenu du faible effet du Rocher aérateur et de son coût en électricité, que le Rocher ne soit pas activé cet été et qu'il soit entreposé* »

Proposé par M. Guillaume Laliberté et appuyé par Gaétan Demers
Adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION 06-05-2012

Il est proposé « *D'augmenter le contenu du site web de l'ACLL afin d'en faire un outil essentiel de référence pour les membres et les citoyens concernés par le lac Légaré.* »

Proposé par Mme Bitar et appuyé par M. Samuel

Adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION 07-05-2012

Il est proposé que « *L'ACLL demande à la Ville de se voir confier le rôle de gestion du lot 2079983 et de demander un budget à la Ville pour son aménagement* »

Proposé par Guillaume Laliberté et appuyé par Eric Melancon.

Mme Bitar propose l'amendement suivante : « *et que l'on pense aux personnes handicapés et que des installations adaptées y soient installées pour en faciliter l'accessibilité.* »

Proposition amendée adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION 08-05-2012

Il est proposé « *Que l'ACLL organise une activité sociale qui favorisera une action sur le lac et un mouvement prononcé de l'eau afin d'en favoriser l'apport d'oxygène, source essentielles et nécessaire pour accélérer la dégradation des matières organiques situées au fond du lac.* »

Proposé par Mme Bitar et appuyée par M. Gaston Bouchard.

Adoptée à l'unanimité.

Mme Bitar suggère que pour la prochaine Assemblée Générale Annuelle, une note soit installée à l'entrée de la Fête du printemps pour aviser les résidents du Lac Légaré de la tenue d'une Assemblée Générale Annuelle.

M. Sauriol suggère l'ajout d'un formulaire au site web afin de permettre aux gens de s'inscrire pour recevoir les nouvelles et les informations par courriel de façon automatique.

M. Guillaume Laliberté fait un tour de salle pour vérifier qu'aucun membre ne veuille ajouter quelque chose et rappelle aux membres de ne pas hésiter à contacter les membres du C.A. pour faire part de tout commentaire ou préoccupation qu'un membre pourrait avoir.

9. Levée de l'assemblée.

M. Lucien Carbonneau propose la levée de l'Assemblée, appuyé par M. Sauriol.

L'assemblée est levée à 15h35.

Nombre de participants : 18 personnes présentes.

Secrétaire d'assemblée : Gaétan Demers